

Paraphe : _____

Conseil communautaire

Séance du 11 avril 2024

Délibération

N° 2024_04_4

Augmentation du temps de travail d'un agent d'entretien

Par délibération du 20 mai 2021, un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet 20/35ème a été créé. Un agent a été recruté sur ce poste le 1er juillet 2021.

Il apparaît que l'arrivée de l'extension du siège, par sa configuration, entraîne une charge nouvelle de travail pour l'agent d'entretien.

Afin de créer des conditions de travail plus favorables pour l'agent et d'améliorer l'entretien des locaux, il est proposé de modifier le poste pour ce qui concerne le budget principal. (Une partie du temps de travail de l'agent étant réalisée sur le budget Ordures Ménagères.)

Le Quorum constaté,

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 2 avril 2024,

Ayant entendu l'exposé de M. Gérard CHARASSIER,

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Décide :

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité

(Pour : 44 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. - De créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet 24.5/35ème, au 1er mai 2024

2. - De supprimer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet 20/35ème, au 1er mai 2024

3. - De valider le tableau des effectifs tel que présenté en annexe.

Paraphe : _____

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 076-247600620-20240411-DEL2024_04_4-DE

S²LO

4. - De dire que les dépenses afférentes à ces modifications de postes ont été prévues au chapitre 012 du budget principal 2024.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Jacques CAHARD



Le Président
M. Gérard CHARASSIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Conseil communautaire
Séance du 11 avril 2024

Sur convocation adressée le 29 mars 2024,

Étaient présents (33) :

Mme Stéphanie ETIENNE,
M. Dominique MACE,
Mme Martine LEBORGNE,
Mme Catherine MAILLOT,
M. Eric CARPENTIER
Arrivé à 18h55, avant le vote de la question n° 1,
M. Éric RENÉE,
M. Daniel DELAFENETRE,
M. Claude BELLIN,
M. Vincent LEMETTAIS,
M. Gérard LEGAY,
M. Alain LOPEZ,
M. Pascal LEBORGNE,
Mme Odile DECHAMPS,
M. Michaël DODELIN,
Mme Catherine DUCHESNE,
M. Sylvain GARAND,
Mme Chantal BIENFAIT,
M. Gilles COTTEY,
Mme Josiane GILLE,

M. Jacques CAHARD,
Mme Natacha BLY
Arrivée à 19h07, avant le vote de la question n° 1,
M. Francis ALABERT
Mme Virginie BLANDIN,
M. Gérard CHARASSIER
Absence pendant les délibérations n° 19, 20 et 21,
Mme Françoise DENIAU,
Mme Herléane SOULIER,
Mme Lorena TUNA,
M. Florian LEMAIRE,
Mme Françoise BLONDEL,
Mme Marie-Claude HERANVAL,
Mme Denise HEUDRON,
M. Thierry SOUDAIS
Absence à partir de 21h01, après le vote de la délibération n° 11,
M. Michel DUSSAUX
Absence à partir de 21h41, après le vote de la délibération n° 19,

Étaient représentés (11) :

M. Didier TERRIER

Représenté par Mme Stéphanie ETIENNE,

Paraphe : _____

M. Louis EUDIER

*Représenté par M. Gérard CHARASSIER, excepté
pour la délibération n° 19,*

M. Jean-Louis LUC

Représenté par M. Eric CARPENTIER,

Mme Régine HAUZAY

Représentée par M. Gérard LEGAY,

M. Mario DEMAZIERES

Représenté par Mme Odile DECHAMPS,

M. Jean-Marc DOUCET

Représenté par Mme Chantal BIENFAIT,

M. Alain BREYSACHER

Représenté par Mme Hélène SOULIER,

M. Arnaud MOUILLARD

Représenté par Mme Lorena TUNA,

M. Jean-François LE PERF

Représenté par Mme Virginie BLANDIN,

Mme Dominique TALADUN

Représentée par M. Thierry SOUDAIS,

M. Christophe ADE

Représenté par Mme Françoise BLONDEL,

Étaient absents (2) :

Mme Céline DAMBRY,

M. Laurent BENARD

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Jacques CAHARD

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 076-247600620-20240411-DEL2024_04_4-DE